

PLUS DE 450 ÉTUDES EN COURS

Ramsay Générale de Santé soutient la recherche clinique

Le groupe Ramsay Générale de Santé (RGDS) est le premier groupe privé à avoir reçu des subventions ministérielles destinées à la recherche clinique. Une reconnaissance inédite auprès des tutelles grâce à la création d'un GCS (groupement de coopération sanitaire) entièrement dédié à la recherche et à l'enseignement.

« *Oui, c'est possible de faire de la recherche clinique en travaillant dans le privé, affirme le Dr Stéphane Locret, directeur de la recherche et de l'enseignement au sein du groupe Ramsay Générale de Santé (RGDS). En libéral, les médecins n'abandonnent ni l'enseignement, ni les publications, ni les essais cliniques* ».

Le plus important groupe d'hospitalisation privé en France affiche une politique volontariste de promotion de la recherche clinique. En 2014, la création du premier groupement de coopération sanitaire (GCS) entièrement dédié à la recherche et à l'enseignement est un acte fondateur majeur. « *Notre soutien est dédié aux projets portés par les praticiens du groupe avec une promotion par le GCS, explique Stéphane Locret. Beaucoup de nos projets sont multicentriques et très souvent en partenariat privé-public, par exemple avec l'AP-HP et les hospices civils de Lyon* ».

Valoriser l'activité globale de publications

Grâce à la création de ce GCS, le groupe valorise son activité globale de publication auprès de la DGOS de sorte qu'il est le premier groupe privé en 2014 à recevoir une subvention de recherche dans le cadre de la dotation budgétaire spécifique MERRI

(mission d'enseignement, de recherche, de référence et d'innovation). « *Il y a une montée en charge depuis lors avec 4,6 millions d'euros obtenus en 2016, se félicite le Dr Locret. Fin 2016, l'ensemble des 124 établissements du groupe ont rejoint le GCS* ».

La première étape du processus a été d'inventorier ce qui se faisait en recherche dans le groupe. « *Certaines équipes étaient bien identifiées, explique le Dr Locret. Mais au dernier recensement, cela a été une grande surprise de constater que 17-18 % de la population du groupe publie. Sur les 5 500 médecins du groupe, près de 1 000 ont publié sur les quatre dernières années. Au total, il y a 450 études en cours dans différentes spécialités* ».

La plus grosse activité de publications (18,8 %) concerne la chirurgie orthopédique et la traumatologie. « *Le groupe est leader en orthopédie, commente le Dr Locret. Un français sur 10 est opéré dans le groupe* ». Viennent ensuite la cardiologie et maladies cardiovasculaires (15,3 %), puis l'oncologie, la chirurgie urologique, la radiologie, la chirurgie plastique et reconstructrice, etc.

Un tiers du budget reversé aux médecins

L'objectif de ce GCS est d'accompagner les médecins libéraux dans leurs projets de recherche et de structurer cette activité avec des moyens dédiés. « *C'est une aide pour la méthodologie, le data management, les attachés de recherche clinique (ARC) ou l'écriture des articles* », détaille le Dr Locret. Les médecins faisant de la recherche clinique sont rémunérés en fonction de leurs publications. « *Un tiers de notre budget est reversé aux médecins, détaille Stéphane Locret. Les deux autres tiers sont réinvestis dans la recherche* ». Indépendamment, les industriels peuvent solliciter le GCS en tant que prestataire pour trouver des centres experts et booster les inclusions.

Chaque année, le GCS lance deux appels à projets et la sélection est assurée par un conseil d'orientation scientifique. Depuis septembre 2015, 105 projets ont été soutenus. Dans le cadre d'un système lié à la performance, la publicabilité est un critère de choix mais « *la motivation des praticiens compte aussi et peut nous convaincre de soutenir certains projets a priori plus risqués* », explique Stéphane Locret. L'exemple de RGDS a fait des émules dans le secteur privé, comme le groupe Elsan qui a créé un GCS courant 2015. ■

